ÉTANCHÉITÉ SOUS CARRELAGE

SYSTÈME DE PROTECTION À L'EAU SOUS CARRELAGE (SPEC)



LES + PRODUIT

- ▶ Protection des supports sensibles à l'eau
- ► Sous Avis Technique
- ► Application au rouleau ou à la brosse
- ▶ Prêt à l'emploi

CONSOMMATION

▶ 0,8 kg/m² en 2 couches

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

► Avis Technique CSTB en vigueur

596 **PROLICOAT**



1/2





DESCRIPTION

596 PROLICOAT est un système de protection à l'eau sous carrelage (SPEC), permettant de protéger les supports sensibles à l'eau en murs et En rénovation sols sans siphon dans les locaux humides et très humides, en privatif comme en collectif.

DOMAINES D'APPLICATION

- · Murs intérieurs
- · Sols intérieurs
- · Locaux E2 P3 sans siphon de sol

- · Bassins, piscines, locaux industriels
- · Toitures-terrasses et facades extérieures

■ PRODUITS ASSOCIÉS

- · 510 PROLI PATE HP*
- · 522 PROLIDAL SUPER*
- · 5021 PROLITERRASSE*
- · 5024 PROLIDAL PLUS
- · 5025 COLLE & JOINT*
- 528 PROLIRAPIDE*
- · 552 PROLIFLUIDE*
- · 554 PROLIFLUIDE RAPIDE*
- · 5071 PROLISOUPLE*
- · 572 PROLIFLEX HP*
- 5073 FLUIDE 2S* · 5074 PROLICREME*

CARACTÉRISTIQUES

- · Présentation : pâte couleur jaune
- **Densité** : 1,35 ± 01
- **pH** : 8,5 ± 1
- Extrait sec : 70% ± 2%
- · Composition : résines copolymères acryliques modifiées, charges minérales fines et adjuvants

PERFORMANCES (1)

- Épaisseur minimale du film sec : 0.5 mm
- · Délai entre les 2 couches : 3 à 4 h
- · Délai avant pose du carrelage : 12 h mini après l'application de la seconde couche
- · Adhérence initiale : ≥ 1 MPa
- · Adhérence après action de l'eau : ≥ 1 MPa
- · Perméabilité à l'eau : nulle
- Elasticité : ≥ 250%

MISE EN ŒUVRE

- · Les supports seront sains, propres, dépoussiérés, exempts de toute trace d'huile, de laitance...
- · Ils devront être parfaitement secs, exempts de toute remontée d'humidité.
- · Sur chape anhydrite, le taux d'humidité résiduelle doit être < 0.5%.

Planimétrie

- 7 mm sous la règle de 2 m
- 2 mm sous la règle de 20 cm

- · Sonder les revêtements existants afin de s'assurer de leur bonne tenue. Vérifier la stabilité des panneaux hois.
- · Déposer les carreaux soufflés, recoller les éléments manquants ou rectifier les défauts de
- · Gratter ou poncer les résidus de vernis, de peinture écaillée ou de colle.
- · Dépolir les peintures brillantes et poncer les céramiques émaillées. Les poussières seront
- · Éliminer le glacis formé par les graisses et produits d'entretien (cire, encaustique...) à l'aide d'une lessive sodée. Rincer puis laisser sécher.
- · Appliquer les primaires adaptés : 124 PROLIPRIM*, 165 PROLIPRIM UNIVERSEL* 162 PRIMAPRÈNE PLUS* ou 163 OMNISOL* en fonction des supports.

PRÉPARATION DU PRODUIT

· 596 PROLICOAT est prêt à l'emploi et ne doit pas

Traitement des points singuliers

- · Les points singuliers seront traités avant la partie courante (cf AT).
- · La bande d'étanchéité PROLIBAND*. PROTECTBAND* ou ARMATURE RM* est marouflée dans la lère passe de 596 PROLICOAT.
- · PROLIBAND* PROTECTBAND* ou ARMATURE RM* est aussitôt recouverte d'une couche de 596 PROLICOAT
- · Le recouvrement entre 2 bandes est de 5 cm au minimum

APPLICATION

- · Appliquer la pâte au rouleau ou à la brosse en 2 couches croisées minimum.
- · Etaler la première passe au rouleau ou à la brosse à raison de 400 g/m²
- · Laisser sécher 3 à 4 h : 596 PROLICOAT doit être sec au toucher.
- · Une seconde couche est réalisée en passe croisée à raison de 400 g/m².
- · Au sol, avant la pose de carrelage, protéger les zones circulées.



2/2

CONDITIONNEMENT

- ► Seau de 5 kg
- ▶ Seau de 20 kg
- ► Kit d'étanchéité sous carrelage pour salle de bains de 6 m²
- ► Palette de 24 seaux de 20 kg (480 kg)

CONSERVATION

▶ 12 mois

à partir de la date de fabrication, en emballage d'origine non ouvert, et stocké à l'abri du gel et du soleil

GARANTIE

▶ R.P. Fabricant

Supports admis en MURS INTERIEURS en fonction de l'exposition à l'eau du local SUPPORTS ADMIS PRIMAIRE ASSOCIÉ EMPLOI DE 596 PROLICOAT Béton - Enduit base ciment Facultatif Facultatif Facultatif Facultatif Enduit plâtre dureté Shore > C60 124 PROLIPRIM Plaque de plâtre non hydrofugée Plaque de plâtre hydrofugée Facultatif Carreau de plâtre non hydrofugé Carreau de plâtre hydrofugé 162 PRIMAPRENE PLUS Facultatif Carreau de plâtre très hydrofugé 162 PRIMAPRENE PLUS Facultatif Carreau de terre cuite monté au plâtre 124 PROLIPRIM 124 PROLIDRIM Carreau de terre cuite monté au ciment Béton cellulaire monté au plâtre 124 PROLIPRIM Béton cellulaire monté au ciment 124 PROLIPRIM Ancien carrelage 162 PRIMAPRENE PLUS Peinture poncée 162 PRIMAPRENE PLUS Plaque de ciment ou silico-calcaire Facultatif Facultatif Panneau PSE prêt à carreler 162 PRIMAPRENE PLUS

* La zone d'emprise du bac à douche ou de la baignoire est définie comme étant la surface des parois à l'aplomb de l'appareil sanitaire, s'étendant du bac à douche ou de la baignoire jusqu'à 2 m de haut (tolérance 10%) par rapport au fond du bac de douche ou de la baignoire.

Mettre en œuvre le primaire

REVÊTEMENTS			SURFACE MAXI DES CARREAUX			
Nature	Porosité	Groupe	(D2) 510 PROLIPATE HP EB+ Privatifs / EB+ Collectifs EC Exclus	C2 ou C2S PAREXLANKO EB+ Privatifs / EB+ Collectifs EC		
Plaquettes de terre cuite			231			
Carreaux de terre cuite		Alla - Allb Alll - Blla	900			
Grès pressés ou étirés	p > 3%	Bllb - Blll	1 200			
Faïence		B11l	2 200			
Pierre naturelle	p > 2%		1 200	2 200		
	p ≤ 2%					
Grès pressés ou étirés	0,5% < p ≤ 3%	Al - Blb				
Carreaux pleinement vitrifiés	p ≤ 0,5%	Al - Blb				
Pâte de verre, émaux				120		
Poids maximal du revêtement associé			30 kg/m²	40 kg/m²		

Pour la surface admissible sur plaque de ciment ou silico-calcaire et panneau PSE prêt à carreler, se référer à l'AT en vigueur du fabicant.

NON ADMIS

Surface admissible (en cm²) en SOLS INTERIEURS en fonction du revêtement et du support									
	SURFACE MAXI DES CARREAUX								
PRIMAIRE ASSOCIÉ	Grès si p ≤ 0,5% → DE S > 500 si p > 0,5% → DE S > 1 200	Pierre naturelle si $p \le 2\% \rightarrow DE S > 500$ si $p > 2\% \rightarrow DE S > 1200$	Pâte de verre, émaux	Carreaux de terre cuite					
124 PROLIPRIM			300	900					
124 PROLIPRIM									
Facultatif	7 /	00							
124 PROLIPRIM	30	00							
162 PRIMAPRENE PLUS									
162 PRIMAPRENE PLUS									
124 PROLIPRIM	00.0<1000								
163 OMNISOL	80 < 5	= 1 ZUU							
	0.000								
-	2.2	UU							
	PRIMAIRE ASSOCIÉ 124 PROLIPRIM 124 PROLIPRIM Facultatif 124 PROLIPRIM 162 PRIMAPRENE PLUS 162 PRIMAPRENE PLUS 124 PROLIPRIM	PRIMAIRE ASSOCIÉ Grès Si p ≤ 0.5% → DE S > 500 Si p > 0.5% → DE S > 1200 124 PROLIPRIM 124 PROLIPRIM Facultatif 124 PROLIPRIM 162 PRIMAPRENE PLUS 124 PROLIPRIM 163 OMNISOL 80 < S	SURFACE MAXI DES C	SURFACE MAXI DES CARREAUX					

Se référer à l'AT en vigueur du fabicant

ASSISTANCE TECHNIQUE : La Société ParexGroup S.A. assure l'information et l'aide aux entreprises qui en font la demande pour le démarrage d'un chantier afin de préciser les dispositions spécifiques de mise en œuvre du produit (ou procédé). Cette assistance ne peut être assimilée ni à la conception de l'ouvrage, ni à la réception des supports, ni à un contrôle des règles de mise en

DOCUMENTATION TECHNIQUE - Novembre 2016

La présente Fiche Technique a pour but d'informer sur les propriétés du produit. Les renseignements qui y figurent sont basés sur nos connaissances actuelles. Il appartient à l'utilisateur de s'informer sur l'adaptation du produit à l'usage désiré et de vérifier si cette fiche na pas été remplacée par une édition plus récente - Mise à jour consultable sur **www.parexlanko.com**.

PAREXGROUP S.A. 19 place de la Résistance - CS 50053 92445 Issy-les-Moulineaux Cedex - Tél. (33) 01 41 17 20 00 Renseignements techniques : 0 826 08 68 78 (0,15 €/min + prix appel)



PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Températures d'utilisation + 5°C à + 30°C.
- Ne pas appliquer en plein soleil.
- Ne pas appliquer sur support gelé ou en cours de dégel.
- · Nettoyage produit frais à l'eau.
- · Nettoyage produit sec avec un décapant peinture.
- · Consulter la Fiche de Données de Sécurité.